

Gants longs à usage ménager - Rippeur - VE440



Latex floqué coton. Longueur : 32 cm.

Epaisseur : 0,55 mm.

Structure rugueuse : Meilleure prise d'objet

Intérieur floqué : Absorption de la transpiration pour un grand confort

Apte au contact Alimentaire

Reference: VE440

Taille des Gants: 6/7, 7/8, 8/9, 9/10

EN388:2016

1 Résistance à l'abrasion (de 1 à 4)

0 Résistance à la coupure par tranchage (de 1 à 5)

1 Résistance à la déchirure (de 1 à 4)

0 Résistance à la perforation (de 1 à 4)

X Résistance à la coupure par des objets tranchants (TDM EN ISO 13997) (de A à F)

EN ISO 374-1:2016 Gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes - Partie 1: Terminologie et exigences de performance pour les risques chimiques.

TYPE A Type A - Etanchéité à l'air et à l'eau selon EN374-2:2014. Résistance de perméation à au moins 6 produits chimiques au niveau 2 selon EN16523-1:2015.

.Détermination de la résistance à la dégradation par des produits chimiques selon EN374-4:2013.

Partie 4 : Détermination de la résistance à la dégradation par des produits chimiques.

A 2 > 30 mn Méthanol (A) CAS 67-56-1

K 6 > 480 mn Soude caustique 40 % (K) CAS 1310-73-2

L 3 > 60 mn Acide sulfurique 96 % (L) CAS 7664-93-9

M 5 > 240 mn Acide nitrique 65% (M) CAS 7697-37-2

N 2 > 30 mn Acide acétique 99% (N) CAS 64-19-7

P 6 > 480 mn Peroxyde d'hydrogène 30% (P) 7722-84-1

T 6 > 480 mn Formaldehyde 37% (T) CAS 50-00-0

Gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes -

Partie 5: Terminologie et exigences de performance pour les risques contre les micro-organismes.

EN ISO 374-5:2016 Gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes -
Partie 5: Terminologie et exigences de performance pour les risques contre les micro-organismes.

. Etanchéité à l'air et à l'eau selon EN374-2:2014.

Règlement (UE) 1935/2004 Contact avec les denrées alimentaires RÈGLEMENT (UE)
1935/2004

GLOB MIGR Contact Alimentaire - Migration Globale

- . Contact avec denrées humides ou aqueuses
- . Contact avec denrées acides
- . Contact avec denrées alcooliques